

Voies navigables de France

**Décision du 27 avril 2007 portant délégation de signature
au chef de la mission Seine-Nord Europe**NOR : *EQUT0790765S*

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France, et notamment son article 17 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 13 décembre 2006 relative aux attributions des services centraux de l'établissement ;

Vu la décision du 24 janvier 2007 fixant l'organisation interne des directions ;

Vu les décisions du 1^{er} octobre 2003 modifiée et du 11 juillet 2005 portant délégation de pouvoir du président au directeur général ;

Vu la décision du 26 avril 2007 portant délégation de signature de M. Bordry (François), président de Voies navigables de France à M. Duclaux (Thierry), directeur général de Voies navigables de France,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bour (Nicolas), chef de la mission Seine-Nord Europe, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom de M. Duclaux (Thierry), directeur général, les actes et documents suivants :

- les contrats et marchés relatifs aux études et prestations de services d'un montant inférieur à 90 000 Euro (HT) ;
- les commandes relevant d'un marché à bons de commande ;
- les attestations de service fait ;
- les ordres de missions accordés aux agents placés sous son autorité ainsi que les états de frais correspondants, à l'exception des missions hors du territoire métropolitain.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bour (Nicolas), chef de la mission Seine-Nord Europe, délégation est donnée à M. Deleu (Benoît), adjoint au chef de la mission, pour signer dans les mêmes conditions et au nom de M. Duclaux (Thierry), directeur général, les actes et documents mentionnés à l'article 1^{er}.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer et au *Bulletin officiel* des actes de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 27 avril 2007.

*Le directeur
général,
T. Duclaux*